

**REGLEMENTATION DE STATIONNEMENT ET CIRCULATION
09 Route de Paris**

Le Maire de Le Plessis Belleville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2213-1 et suivants, les articles 2521-1 et suivants, fixant les pouvoirs de Police des Maires,

Vu le Code de la Route, article R. 411-8 fixant les pouvoirs de police des Maires en matière de circulation et de stationnement,

Attendu que des travaux de protection cathodique doivent être effectuées par la société CONTROLE ET MAINTENANCE pour le compte de GRDF,

Vu l'emprise de chantier et les caractéristiques de la voirie, il est nécessaire d'assurer la sécurité du chantier et du public,

Considérant qu'il y a lieu d'améliorer la circulation et la sécurité des usagers et du chantier

ARRETE

Article n°1 : Le présent arrêté prend effet du 03 au 21 février 2025 devant le 09 route de Paris.

Article n°2 : La circulation est restreinte au droit du chantier et alterné par feux tricolores ou hommes trafics et la vitesse est limitée à 30 km.

Article n°3 : Le stationnement est interdit au droit du chantier sauf aux véhicules de chantier, secours et service public.

Article n°4 : La signalisation réglementaire sera apposée et entretenue sur place par la société CONTROLE ET MAINTENANCE.

Article n°5 : Toutes infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et les contrevenants poursuivis conformément à la Loi.

Article n°6 : Tout véhicule stationné sera considéré comme gênant et pourra être mis en fourrière.

Article n°7 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Le Plessis Belleville.

Article n°8 : Monsieur le chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville et les agents placés sous ses ordres, Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin et les gendarmes relevants de son autorité, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article n°9 : Il sera notifié à :

- Monsieur le Chef de la Police Municipale de Le Plessis Belleville,
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Nanteuil le Haudouin,
- Société Contrôle et Maintenance, Boulevard de la Côte aux Pigeons à Sens
- Monsieur le Directeur des Services Technique de Le Plessis Belleville,

Le Plessis Belleville,

Le 08 janvier 2025,

Le Maire,

Dominique SMAGUINE,

